

Communiqué de presse

Transformation énergétique et écologique - la Banque des Territoires accompagne Le Mans Métropole et la ville du Mans pour la rénovation du patrimoine public et le renouvellement de l'éclairage LED

Le Mans, le 25/09/2023

La Banque des Territoires, le Mans Métropole et la Ville du Mans (72) signent trois conventions d'avance remboursable « Intracting » d'un montant global de 7 M€ pour l'efficacité énergétique de plusieurs bâtiments publics et l'amélioration de l'éclairage public.

L'Intracting est un dispositif financier permettant de réaliser des travaux de performance énergétique avec un temps de retour d'investissement de l'ordre de 13 ans, en générant des économies d'énergie. Ces économies sont alors affectées au remboursement des avances consenties par la banque, voire au financement de nouveaux projets. Le dispositif met l'accent sur les travaux permettant des économies à court et moyen terme, essentiellement sur des équipements et leur optimisation, comme le chauffage, l'eau chaude, la ventilation ou encore l'éclairage. Il permet également de réduire l'empreinte écologique de la collectivité en diminuant la consommation d'énergie et en limitant l'impact sur l'environnement.

Le Mans Métropole et la Ville du Mans ont lancé un ambitieux programme de rénovation énergétique de leur patrimoine public. Ce projet, couvrant plus de 630 bâtiments sur une superficie totale de 700 000 m², bénéficie d'une programmation budgétaire globale de 126 M€ sur une période de 10 ans.

Le Mans s'engage dans une rénovation énergétique de son patrimoine public avec le soutien financier de la Banque des Territoires

La Ville du Mans commence un programme de rénovation énergétique de son patrimoine public. Sur la période 2023-2024, cinq bâtiments publics seront améliorés énergétiquement (les gymnases Alain Fournier, Florence Arthaud, Victor Lair et les groupes scolaires Jules Ferry, Gazonfier Casanova). La Banque des Territoires soutient cette initiative en accordant une avance remboursable Intracting classique d'un montant de 943 309€. Les travaux représentent un volume de 997 900€ permettant la rénovation énergétique de 10 970 m². Ce projet générera une économie budgétaire cumulée pour la collectivité estimée à 1 223 495€ sur la durée de la convention, avec un gain énergétique total évalué à 527 150 kWh.

Le Mans Métropole et la Banque des Territoires s'associent pour la transition énergétique

Dans le cadre de cette initiative, la Banque des Territoires accorde une avance remboursable Intracting prévisionnelle de 2 200 000€ pour soutenir les actions de performance énergétique de cinq bâtiments spécifiques : l'école primaire Gérard Philippe la maison de santé pluridisciplinaire Armand Safray dans le cadre du plan EduRénov lancé par la Banque des Territoires, Acti Sud, les locaux de la SETRAM et le Palais des congrès et de la Culture. Ces travaux, contribueront à une économie d'énergie totale de 3 665 000 kWh sur la période, permettant des économies substantielles pour la collectivité.

Le Mans Métropole adopte le relamping LED pour l'efficacité énergétique

Le Mans Métropole s'engage activement dans le programme de relamping, conformément à sa stratégie TEE "MEGAPOLE" et à son objectif ambitieux de réduire la consommation énergétique de -25 % d'ici 2030. La métropole vise à remplacer les équipements d'éclairage public actuels par des technologies LED plus efficaces, dans l'objectif d'équiper 56 % du parc total d'éclairage public de LED dès 2023.

Elle prévoit des travaux de remplacement de lanternes LED sur 4 976 points lumineux sur tout le territoire de Le Mans Métropole.

Ce projet s'inscrit dans une démarche à long terme, prévoyant le remplacement progressif des candélabres, jusqu'à ce que l'intégralité du parc d'éclairage public fonctionne avec des LED, répondant ainsi aux normes de développement durable les plus exigeantes.

La Banque des Territoires confirme son engagement continu envers la transformation énergétique et la durabilité environnementale en proposant trois conventions d'avance remboursable Intracting. En finançant des projets de rénovation énergétique et d'éclairage public, elle joue un rôle essentiel dans le soutien des collectivités locales pour une gestion responsable et durable des ressources énergétiques. Ces initiatives auront un impact positif sur la qualité de vie des citoyens tout en contribuant à réduire l'empreinte environnementale des infrastructures publiques.

Les conventions ont été signées ce jour par Stéphane Le Foll, maire du Mans et président de Le Mans Métropole et Philippe Jusserand, directeur régional Banque des Territoires Pays de la Loire.

A propos de Le Mans Métropole

A mi-chemin entre Paris et la façade atlantique, l'agglomération du Mans bénéficie d'une situation géographique privilégiée. Troisième agglomération régionale en nombre d'habitants, elle a un rôle important au sein de la Région Pays de la Loire. Créée en 1972, la communauté urbaine du Mans, aujourd'hui Le Mans Métropole, regroupe 20 communes : Aigné, Allonnes, Arnage, Champagné, Chaufour-Notre-Dame, Coulaines, Fatines, Fay, La Chapelle-Saint-Aubin, La Milesse, Le Mans, Mulsanne, Pruillé-le-Chétif, Rouillon, Ruaudin, Saint-Georges-du-Bois, Saint-Saturnin, Sargé-lès-Le Mans, Trangé, Yvré-L'Évêque et compte 213 834 habitants. Son champ de compétences est aujourd'hui très élargi puisqu'elle exerce des compétences réparties dans de nombreux domaines d'intervention : l'économie, l'environnement (eau, assainissement, déchets), l'habitat, l'aménagement territorial, les mobilités, la promotion du tourisme. En sus des compétences obligatoires attribuées par la loi, les communes membres ont aussi décidé de compétences facultatives attribuées par décisions des conseils municipaux telles que l'éclairage public, la protection contre les crues, l'insertion par l'activité économique, les opérations programmées d'amélioration de l'habitat (Opah) et la résorption de l'habitat insalubre, l'accompagnement de projets de santé, la gestion des grands équipements sportifs.

Le Mans, ville centre de l'agglomération, située à la confluence de la Sarthe et de l'Huisne, compte 147 983 habitants et a conservé notamment les compétences d'état-civil, d'éducation, enfance, jeunesse, sport et activités culturelles, la santé et l'aide sociale via son CCAS, prévention et sécurité. Le quartier historique de la ville, dénommé Cité Plantagenêt, offre un patrimoine riche, notamment avec le palais comtal qui abrite l'hôtel de ville, une enceinte romaine, qui est aujourd'hui l'une des mieux conservées de l'ancien empire romain et qui recense 11 tours et deux poternes, mais également la cathédrale Saint-Julien et sa fabuleuse chapelle des anges musiciens.

www.lemansmetropole.fr - www.lemans.fr

A propos de la Banque des Territoires

Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est déployée dans les 37 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux.

Pour des territoires plus attractifs, inclusifs, durables et connectés.

www.banquedesterritoires.fr |  @BanqueDesTerr

Contacts presse :

Le Mans Métropole et Ville du Mans

Jérôme Legrand - jerome.legrand@lemans.fr – 02 43 47 36 01

Banque des Territoires Pays de la Loire – Groupe Caisse des Dépôts

Yasmina Oussibla - yasmina.oussibla@caissedesdepots.fr - 06 40 51 73 91

 @BDT_PDL